

## Procès Verbal de réunion Conseil Syndical du mardi 12 septembre 2017

Date de convocation : 24/08/2017

Lieu de la réunion : ancienne poste, les  
Hottes Est-74440 Verchaix

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 5

Nombre de votes exprimés : 5

L'an deux mil dix-sept, le mardi douze septembre, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Xavier CHASSANG, Président ;  
Présents : CHASSANG Xavier, MOGENIER Guillaume, ROUGE Laurent, TRONCHET Laurent, DAVERGNE Xavier  
Excusés : BARGAIN Claude, NASSIVERA Nadia  
Secrétaire de séance : DAVERGNE Xavier

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 27 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

### 1. DECISION MODIFICATIVE N°1

Faisant suite à l'achat d'un engin de damage, Monsieur le Président propose à l'assemblée les virements de Crédits suivant au Budget 2017 :

Désignation	Augmentation des crédits ouverts en dépenses	Diminution des crédits ouverts en dépenses	justification
D 2182 : matériel de transport	36 240.00 €		achat d'un engin de damage marché : 186 240€ / budget primitif : 150 000€
D 020 : dépenses imprévues investissements		8 240.00 €	
D 204132 : subvention d'équipement versée au département		28 000.00 €	

Désignation	Augmentation des crédits ouverts en recettes	Diminution des crédits ouverts en recettes	justification
R 1641 : Emprunts en euros	10 000.00 €	.	vente d'un engin de damage : 30 000€ / budget primitif : 40 000€
R 024 : Produits de cession d'immobilisations		10 000.00 €	

*Après avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité,*

- *Valide la décision modificative ci-dessus présentée*

### 2. EMPRUNT

Monsieur le Président informe l'assemblée que suite à la consultation menée auprès des organismes bancaires pour le financement d'un engin de damage à hauteur de 148 000€, 2 offres ont été faites : le Crédit Agricole des Savoie et le Crédit Mutuel

banque	durée	Taux d'intérêts	frais de dossier
Crédit Agricole	8 ans	1 %	200 €
Crédit Mutuel	8 ans	1,15 %	150 €

*Après avoir étudié les offres, le Conseil Syndical, à l'unanimité,*

- *Décide de retenir l'offre du Crédit Agricole*
- *Autorise le Président à signer tout document relatif à cet effet*

### 3. CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTE DANS LE CADRE D'AVANCEMENTS DE GRADES

Faisant suite à l'évolution de carrières de certains agents du SIVHG, Monsieur le Président propose les avancements de grades de M Gaël Lafosse, M Aurélien Mahaut et Mme Florence Coffy, et de modifier en conséquence le tableau des emplois ci-dessous explicité :

Filière/grade	ANCIEN TABLEAU	NOUVEAU TABLEAU
TECHNIQUE		
<i>Adjoint technique</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
<i>Adjoint technique ppl 2ème classe</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Adjoint technique ppl 1ère classe</i>	<i>1</i>	<i>2</i>
ADMINISTRATIF		
<i>Adjoint administratif</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Adjoint administratif ppl 2ème classe</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
<i>Adjoint administratif ppl 1ère classe</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
<i>Attaché</i>	<i>1</i>	<i>1</i>

*Après en avoir délibéré, le conseil Syndical, à l'unanimité,*

- *Valide la proposition d'avancements de grades des agents précités et la modification du tableau des emplois en conséquence*

### 4. REVALORISATION DE LA PRIME « PANIER »

Monsieur le Président propose à l'assemblée de revaloriser la prime « panier » versée aux agents contraints de prendre leur repas sur le lieu de leur activité.

Le montant à ce jour est de 5,80€.

Monsieur le Président propose d'élever cette prime à 6€ à partir du mois d'octobre 2017

*Après en avoir délibéré, le conseil Syndical, à l'unanimité,*

- *Valide cette proposition*

### 5. QUESTIONS DIVERSES

- INDEMNITES DE CONSEIL

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée de la demande d'indemnités de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des communes et des établissements publics locaux.

Madame Sylvie Dennetière, demande pour les 240 premiers jours de l'année 2017 :

- 0€ d'indemnité de budget
- 257,84€ d'indemnité de conseils

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,*

- *décide de ne pas verser d'indemnités*

- ITINERAIRE RAQUETTE AU PLATEAU DES SAIX

Xavier Davergne expose à l'assemblée le souhait de la commune de Samoëns de voir un itinéraire raquette proposée à la clientèle sur le site de domaine alpin du plateau des Saix.

Monsieur Gain, Directeur, gestionnaire des activités nordiques, expose à l'assemblée que les précédents itinéraires réalisés sur le plateau ont dû être supprimés en raison d'un conflit d'usage avec la pratique du ski alpin, mais également en raison de la réduction des surfaces pouvant accueillir ce type de pratique.

Monsieur Gain invite les représentants de la commune de Samoëns à se rapprocher du gestionnaire du domaine skiable afin d'étudier avec ses services la faisabilité d'un nouveau projet.

La séance est levée à 19h30

Le Président, Xavier CHASSANG

